

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3552 - Jeudi 09 Janvier 2020 - Prix : 200 Fc

SÉCURITÉ CIVILE

75 gendarmes formés sur la gestion démocratique des foules



Fin de la formation des 75 Gendarmes

POLITIQUE

Les députés accusent Chayhane d'avoir « menti »

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles Du 06 au 10 Janvier 2020

Lever du soleil:
05h 49mn
Coucher du soleil:
18h 37mn

Fadjr : 04h 37mn
Dhouhr : 12h 17mn
Ansr : 15h 52mn
Maghrib: 18h 40mn
Incha: 19h 57mn



POLITIQUE

Le FNJ affiche 85 nouveaux membres au compteur

Le patron de la formation politique, une des plus anciennes de la place, ne peut qu'être heureux de cette « bonne chose pour tout le parti ». Le Fnj a été créé au début des années 1990, dans la vague de démocratisation du pays au lendemain de la mort du président Ahmed Abdallah Abdérémane.

85. C'est le chiffre annoncé par le Front national pour la justice. Le parti d'obédience islamiste vient en effet de grossir ses rangs en accueillant 85 nouveaux membres. Une redynamisation qui peut surprendre tant le parti semblait effacé du paysage politique. Très fier de ce coup d'accélérateur, le secrétaire général du parti Mahmoud Hodari Mlanao fait savoir que « c'est une bonne chose pour le parti ». Il se dit « conscient que la relève sera assurée ».

A l'entendre, c'est le fruit d'un travail de longue haleine. « Du 19 janvier 2019 à ce jour, nous avons fait un travail énorme au sein de notre parti. Plusieurs personnes ont

adhéré mais, seuls 85 membres ont pris leurs cartes officiellement », devait-il annoncer dans son discours de bienvenue lors d'une cérémonie organisée pour la circonstance.

Dans cette pluie d'adhésions l'on compte une adhésion de taille en l'occurrence celle de Soilihi Mzé Dafiné, un poids lourd de la politique nationale dans la région de Hambou. « Un parti politique est fort lorsqu'il a des membres en majorité ». Une manière habile pour le secrétaire général d'éviter de froisser les autres membres en logeant tout le monde à la même enseigne. « Le parti se rajeunit et cela est une bonne chose pour le bureau ainsi que pour tous les membres car cela contribue à nous renforcer encore plus », devait-il poursuivre.

Non sans un brin d'orgueil, Mahmoud Hodari fait la différence entre le FNJ et les autres formations politiques. « Notre parti éduque, forme et suit ses membres de près ». Il appelle à ce que tout le monde contribue pour le développement



Membres du bureau national du FNJ

des Comores. « Nous devons unir nos forces et contribuer à bâtir un État prospère. Nous allons mettre notre expérience au service de cette jeunesse qui a des idées innovantes ». Ambition qui épouse la principale mission du parti qui est de « défendre le civisme, le patriotisme, le sens du devoir et de responsabilité pour le pays ».

Invité à intervenir, le nouveau

venu Soilihi Mzé Dafiné qui est à sa toute première adhésion à un parti depuis 20 sur la scène politique, il dit avoir « murement » réfléchi son choix. Pour cet ancien conseiller du président Azali Assoumani, auprès du FNJ il va pouvoir défendre sa vision politique. Ce qui laisse supposer davantage que le FNJ adhère à la vision du régime en place. Pour sa part, la secrétaire politique

Nadhufat Ahamada assure aux nouveaux venus qu'ils ne vont pas regretter leur choix. Elle devait leur dire également que s'ils sont acceptés, « c'est parce que vous nous ressemblez ». Comme pour ne pas avoir à démentir le proverbe « qui se ressemblent, s'assemblent ».

A.O Yazid

GESTION DES DÉCHETS

Vers un projet régional dans la gestion des produits chimiques et des déchets

Hier dans un hôtel de la place s'est tenu un atelier de lancement du processus d'élaboration du document du projet régional sur la gestion des produits chimiques et des déchets. C'est un projet qui va regrouper quatre pays : les Comores, les Maldives, Maurice et les Seychelles pour un budget de 13 millions de dollars, sur une durée de cinq ans.

Ce projet dénommé « Indian ocean child » est soutenu par le PNUD et fait partie du programme mondial « Mise en œuvre d'un développement durable des produits chimiques à faible teneur et non chimiques dans les Petits états insulaires en développement (Peid) », sur un financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (Fem).

Ce projet régional entre dans le cadre du Programme «GEF ISLANDS» qui regroupe 30 PEID dans le monde entier et dont l'objectif porte sur la « Prévention de l'accumulation non-contrôlée de déchets et des produits chimiques contenant de POPs/Mercure et d'autres produits chimiques nocifs dans l'environnement, ainsi que leur gestion dans les Peid ».

Quatre composantes vont former ce projet régional. Il s'agit d'empêcher l'accumulation future des produits chimiques entrant dans

les Pied, d'avoir une gestion sécurisée et une élimination des produits et matériaux chimiques obsolètes, de promouvoir une gestion efficace des déchets et produits chimiques générés quotidiennement dans les Peid et enfin de mener une coordination, une gestion des connaissances et de communications.

Il s'agira de renforcer le cadre institutionnel et réglementaire de gestion des déchets en réactualisant, en dotant, en vulgarisant et mettant en application le cadre réglementaire de gestion des déchets et des produits chimiques et cela passe par le renforcement des capacités des acteurs de gestion des déchets et

produits chimiques.

Il s'agira aussi de définir et mettre en place un mécanisme de coordination des actions d'importation et de gestion des produits chimiques et cela en identifiant les différents acteurs impliqués dans la gestion des produits chimiques et en mettant en place une entité de coordination des différents acteurs et le recensement des produits chimiques entrant dans le pays. Il a été aussi noté une méconnaissance des dangers liés à l'utilisation des produits chimiques par la population et les professionnels (Exemple : ouverture non réglementée des garages,...).

A la fin de l'atelier il a été

demandé de continuer la collecte de données et les consultations dirigées par une équipe de 4 experts nationaux qui seront épaulés par une mission aux Comores par des experts internationaux et régionaux. La finalisation du document de projet est prévue pour le mois de mars 2020 et la finalisation de la documentation d'approbation au FEM devrait avoir lieu en Avril 2020 tandis que la soumission au FEM est prévue au plus tard fin mai 2020.

Dans son allocution d'ouverture, le directeur général adjoint de l'Environnement a rappelé que la question des déchets faisait partie des projets phares discutés lors de la

conférence de Paris dans le cadre du « Plan Comores Emergents » et que de ce fait, ce projet s'inscrit dans le cadre de la mobilisation des ressources pour une gestion intégrée des produits chimiques et des déchets.

Mmagaza



Participants à l'atelier sur la gestion des déchets.

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Toufé Maecha
 Andjouza Abouheir
 Binti Mhadjou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Mariama Hassane
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

SÉCURITÉ CIVILE

75 gendarmes formés sur la gestion démocratique des foules

Depuis le 19 décembre, des gendarmes malgaches ont dispensé une formation basée sur la gestion démocratique de foule (GDF) à 75 gendarmes comoriens. Ce stage qui a pris fin mercredi 8 janvier avait pour but de renforcer les techniques d'intervention du peloton de la gendarmerie en cas de manifestation violente en vue de rétablir l'ordre public.

La technique d'intervention de la gendarmerie en cas de manifestation est censée ne pas rester la même. Au bout de quatre semaines, des formateurs Malgaches ont réussi à former 75 gendarmes comoriens sur la

capacité d'intervenir dans une situation de grogne sociale pour ramener l'ordre à l'ordre.

Cette formation qui renforce davantage la coopération militaire entre l'île de Madagascar et l'archipel des Comores est une initiative du ministère en charge de la défense et de l'état-major de l'armée pour accompagner tous les différents corps composant l'Armée nationale de développement (AND). C'est dans cette logique que le commandant de la gendarmerie dit s'engager à continuer à renforcer les capacités des forces de l'ordre.

« Aujourd'hui, il s'agit d'une première session de formation pour

rehausser la professionnalisation de la gendarmerie. Une deuxième session aura lieu prochainement pour améliorer la sécurité rapprochée des hautes personnalités (GSHP) », annonce le lieutenant-colonel Ramadani Mdahoma.

Le patron de la gendarmerie espère que les compétences acquises durant le stage feront des stagiaires des experts indispensables à l'exécution optimale de leurs missions. « Cette formation de gestion démocratique des foules qui a duré presque un mois tournait autour de trois phases (phase technique, phase de commandement et phase pédagogique). Et tout tournait

autour de la théorie et de la pratique » en même temps, expliquait-il lors de la cérémonie de clôture à Mdé.

De son côté, le lieutenant et Razafimiamanana Antoinet a fait comprendre que les stagiaires ont bien acquis la formation avant d'exprimer sa satisfaction. « Mes frères et moi, sommes fières de servir la nation comorienne en apportant une expertise cruciale dans le cadre du renforcement de la sécurité civile à travers la gestion démocratique des foules. Cet engagement favorise les relations entre nos deux pays dans le domaine militaire », devait déclarer le formateur.

Les stagiaires ont procédé à une

séance de démonstrations pour preuve de l'expertise acquise. Regroupés au camp militaire de Mdé, ils se sont divisés en deux groupes. Certains jouant aux manifestants et d'autres aux groupes d'intervention mettant en pratique les techniques acquises permettant de maîtriser les manifestants au profit de l'ordre public. Reste à voir si dans des situations réelles la gestion des manifestants sera vraiment « démocratique » pour éviter les bavures souvent reprochées aux forces de l'ordre contre des civils.

Kamal Gamal

POLITIQUE

Les députés accusent Chayhane d'avoir « menti »

Le ministre des finances Said Ali Said Chayhane a accusé les députés de l'opposition d'avoir causé « une perte sèche de six milliards de francs comoriens » pour avoir bloqué le projet de loi portant accès aux ressources génétiques.

"C'est faux, archifaux !" Les députés de l'opposition sortent de leurs gongs. Dans leur viseur : l'argentier de l'Etat Said Ali Chayhane. Ce dernier dans une conférence de presse tenu le 2 janvier, a accusé les élus d'avoir causé « une perte sèche de six milliards de francs comoriens et c'est l'ensemble du pays qui va en pâtir et non le gouvernement uniquement ». La raison : les députés de l'opposition ont bloqué le 31 décembre une grande partie des travaux de la session budgétaire.

Parmi les lois emportées par cette colère noire des élus, celle relative à l'accès aux ressources génétiques. Mais pas que. Le code de l'information ou encore la loi de finances en ont fait les frais. L'on notera que c'est la loi sur les ressources génétiques qui retient l'attention de l'argentier de

l'Etat à tel point qu'il en a fait, lui et son collègue de l'Intérieur, son tremplin pour atteindre l'opposition, lors de sa rencontre avec la presse ce jour-là.

Seulement, ses accusations semblent ne tenir sur aucune base solide car non seulement les députés les rejettent d'un revers de la main, mais aussi et surtout la manne de six milliards qu'il a évoquée ne figure nulle part... dans la loi sur les ressources génétiques dont La Gazette s'est procuré une copie. « Il n'est nulle part mentionné six milliards de nos francs dans la loi des ressources génétiques. En tout cas, pas dans celle présentée aux députés », affirme le député d'Itsandra nord Oumouri Mmadi Hassani qui n'est pas sans lancer une ironie mordante au ministre. « Peut-être s'agit-il d'une promesse de gratification si la loi avait été votée. Et si tel était le cas, il devrait être le seul à le savoir ».

Lors de cette conférence de presse tenue mercredi 8 janvier, les élus de l'opposition en ont profité pour prendre à partie le président par intérim de l'assemblée nationale, Maoulana Charif. Selon les intervenants, ce der-

nier est animé d'une mauvaise volonté d'« affaiblir » le ministre des finances en « provoquant » le blocage de la loi de finances 2020. « Comment peut-on comprendre que lors de la séance il ait bâclé l'ordre du jour en reléguant la loi de finances au dernier plan ? Sans doute voulait-il nuire à l'image du ministre des finances parce qu'en effet, si un pays doit adopter sa loi de finances par des ordonnance en deux années successives, c'est qu'en toute évidence le ministre est faible », poursuit M. Oumouri.

Pour rappel, le blocage des travaux de la séance de fermeture le 31 décembre est dû à l'absence dans l'ordre du jour de la loi portant amnistie des personnes condamnées en 2018 par la Cour de sûreté de l'Etat. Les élus de l'opposition estiment que Maoulana Charif n'avait qu'à retenir cette proposition de loi, « si vraiment il tenait à l'adoption de la loi de finances ». « Il n'avait qu'à faire passer au vote la loi d'amnistie et pouvait ne pas la signer par la suite car, en effet, sans sa signature, elle ne saurait jamais être promulguée par le chef de l'Etat. Mais en tout cas, il aura fait passer la loi de finan-



Les députés de l'opposition devant la presse

ces. Malheureusement ce n'était pas ça son souhait et il l'a prémédité. Ses guerres avec le ministre de finances ont eu raison de l'intérêt général du pays ».

Les députés ont été interrogés sur l'annonce du ministre de l'intérieur qui a interdit à l'opposition de tenir des meetings puisqu'« ils ont fait le choix de ne pas prendre aux élections » législatives et communales. « Tout ce que

dit Kiki ne m'étonne jamais car toujours est-il que ses sorties lui vont si bien ». Le député Mohamed Msaidié a évoqué la situation à Anjouan avec les arrestations « arbitraires » des membres du mouvement « Ndouzani En marche » accusés de « séparatisme », alors qu'« en réalité » ils sont les « vrais patriotes ».

TM

FONCTION PUBLIQUE

Une nouvelle loi portant statut général des fonctionnaires en gestation

Pour améliorer le rendement des administrations publiques, le ministère en charge de la fonction publique et des administrations publiques a tenu un atelier mardi 07 janvier pour élaborer un nouveau projet de loi portant statut général des fonctionnaires de l'Union des Comores.

Un atelier relatif au projet de loi sur le statut général des fonctionnaires de l'Union des Comores, organisé par le ministère de la fonction publique a eu lieu mardi dernier à Moroni. Ces assises de deux jours ont rassemblé les syndicats, le commissariat général au Plan, la société civile ainsi que les représentants régionaux. Il avait pour but la validation du projet de loi régissant les fonctionnaires afin de permettre les parties prenantes de prendre connaissance du contenu et d'apporter leurs contributions.

L'importance de cette révision du cadre juridique applicable aux personnels de l'Etat est mise en évidence par la secrétaire générale par intérim de la Fop. L'expérience montre que la mise en œuvre du système de gestion et de performance des administrations publiques exige

certaines conditions.

« Ce projet a pour but de changer l'image de notre administration en la mettant à niveau afin de lui permettre de contribuer à l'émergence économique et sociale. Et aux fonctionnaires d'améliorer leurs compétences afin d'accéder plus rapide-

ment aux promotions », devait souligner Maoulida Djoubaire, la secrétaire générale.

Notons que pour la trajectoire de développement à l'émergence 2030, le pays est rentré dans le groupe des pays à revenus intermédiaires de tranche inférieure. Ce projet vise ainsi à se maintenir dans cette catégorie et à atteindre la tranche de revenus supérieurs. « C'est dans ce contexte que l'emploi et les revenus seront équitablement distribués et la pauvreté n'aura qu'un caractère résiduel », poursuit-elle.

Face à la presse, hier mercredi, Maoulida Djoubaire a montré les nouvelles réformes qui seront mises en vigueur, et ce par rapport à la loi de 2014. Pour remettre les pendules à l'heure et se conformer à la nouvelle constitution, le projet a repris les mêmes dispositions classiques du statut général des fonctionnaires de l'Union des Comores en vigueur

avec quelques aménagements et une meilleure adaptation.

« Les fonctionnaires qui jadis relevaient de la compétence des îles autonomes dans le cadre de la gestion décentralisée de l'administration sont placés sous la responsabilité de l'administration centrale », annonce-t-elle, avant de rajouter que « l'organe de régulation de la haute autorité de la fonction publique ne fait plus partie des organes de la fonction publique, ses missions ne sont plus d'actualité car la gestion ne se fait plus d'une manière décentralisée ». Pour entrer à la fonction publique, il est demandé dès aujourd'hui aux candidats de fournir un certificat d'authenticité d'un diplôme d'enseignement supérieur. Espérons que ces effets d'annonce seront suivis des faits.

Andjouza Abouheir



Participants au séminaire sur la réforme de la Fonction publique

FOOTBALL, COUPE DES COMORES, PHASE NGAZIDJA

A Mbeni, Volcan écarte de justesse les locaux (1-0)

En 2018 à Moroni, Volcan avait éliminé Us Mbeni en coupe des Comores (3-0). Avant-hier, mardi 7 janvier, devant son propre public, malgré une détermination animée par un esprit vindicatif, Volcan a réussi encore à morceler les ambitions de ce même adversaire, grâce à la vivacité de Djaoula. « Cette courte victoire est une chance. Pour nous, Volcan n'est pas un adversaire qui suscite la frayeur », avertit Djimba Ali, un inconditionnel des locaux.

Avant-hier, mardi 7 janvier, Union Sportive de Mbeni et Volcan Club de Moroni s'étaient encore mesurés. Devant son propre public, malgré une détermination, animée par un esprit vindicatif, Mbeni n'a pas réussi à sauver son honneur. Le match était bien rythmé, athlétique et musculeux. La 1ère période s'était soldée par un score de parité nul et vierge (0-0). « L'équipe de Mbeni avait bien

résisté. Le tournant du match est apparu au dernier quart d'heure de la partie. Vous savez, face à une équipe qui reçoit, on a souvent des difficultés à s'en sortir. De plus, le terrain ne méritait pas d'accueillir une Coupe des Comores. Notre but a été rendu possible par une erreur technique du gardien de but. L'essentiel, nous sommes qualifiés pour la suite de la compétition », murmure Salimo Velonjara, gardien de but international des Moroniens. Le sympathisant inconditionnel de l'Union Sportive de Mbeni, Djimba Ali Mohamed, regrette une défaite qu'il qualifie d' « occasionnelle », mais apparemment, il n'est pas accablé : « Volcan n'est pas un adversaire qui suscite la frayeur. On connaît son jeu. Quand on était en

D1, on l'avait battu (2-1) au championnat. Aujourd'hui, il a bénéficié d'une erreur technique de notre gardien de but pour marquer un but chanceux vers la 75e minute. Nous allons nous concentrer sur notre retour en D1. On prendra notre revanche, incha Allah ».

Bm Gondet

- Les autres résultats
- A Moroni : Bonbon Djema # Jacm (5-1)
- A Salimani : Alizée-fort # Élan (1-2)
- A Mkazi : Super Jeunesse # Ajesco (0-1)

Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :
Prénom :
Adresse postale : email :
Tél. : Fax : Mob
Périodicité :
3 mois / Montant :
6 mois / Montant :
12 mois / Montant :
Mode de règlement :
Espèces /
Chèque / n°
Virement bancaire / réf. :
Moroni le,
Signature :
Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

Union des Comores

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de l’Agriculture, de la Pêche, et de l’Environnement

SECRETARIAT GENERAL

PROJET : PROJET INTEGRE DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR ET DE LA COMPETITIVITE (PIDC)

IDA –V2650

UNITE DE GESTION DU PROJET

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu de la Banque Mondiale des fonds d’avance de 2 500 000 \$ pour la préparation du **Projet Intégré de Développement des Chaines de valeur et à la Compétitivité (PIDC)** qui a pour objet de Promouvoir le développement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) et des acteurs de la chaine de valeur concernés dans l’agriculture, le tourisme et les secteurs associés aux Comores.

Dans le cadre de la préparation du projet, Il est prévu qu'une partie des sommes accordées sera utilisée pour effectuer les paiements à titre du contrat portant **livraison et installation** :

- * **Des matériels informatiques et bureautiques destinés à l'Unité de Gestion du Projet PIDC.**
- * **Du mobilier de bureau destiné à l'Unité de Gestion du Projet PIDC**
- * **Livraison de 2 véhicules 4*4 tout terrain**

A cet effet, l'UGP vous invite à retirer un dossier de consultation et à soumettre une offre technique et financière pour la livraison et l'installation des matériels informatiques et bureautiques, de mobi-

lier de bureau et véhicules tout terrain

A/ : livraison et installation de

1. Douze (12) ordinateurs portables
2. Quinze (15) souris à molette
- 3.Quinze (15) Licences Microsoft Office 2019
4. Quinze(15) licences anti virus
5. Deux (2) imprimantes multifonctions
6. Deux (2) Imprimantes Lazer HP
7. Six (6) disques durs externes
8. Trois (03) ordinateurs fixes
9. Trois (03 Onduleurs
10. Un (1) Scanner HP scanne jet 8350
11. Un (01) vidéo projecteur ultra HD
12. (1) Photocopieur IR 2018

B/ Livraison et installation de

1. Treize (13) Tables bureau avec tiroir
2. Trente (30) Chaises visiteurs
3. Treize(13) Chaise direction PVC Black
4. Trois(03) Tables Conférence
5. Vingt (20) Chaises Conférence
6. Quinze (10) Armoires métalliques de Rangement
7. Un(1) Armoire pour Rangement et Stockage

des Fournitures

8. Un (1) Mini salon (3 fauteuils basses et une petite table)

C/ Livraison de

Deux (02) Deux véhicules 4x4 tout terrain

D/ Livraison des pièces de rechanges pour les véhicules

Quatre (4 paires) Amortisseur avant
Quatre (4 paires) Amortisseur arrière
Quatre (4) Kit d'embrayage complet
Vingt (20) Filtre à huile
Vingt (20) Filtre à gaz oil
Six (06) Filtre à air
Six (06) Plaquette de frein

Les dossiers de consultation doivent être retirés à l'Unité de Gestion sis à l'ex CEFADER au plus tard **le 16 janvier 2020 à 12 heures tel 320 96 86**

La date limite pour le dépôt des offres est **le 27 janvier 2020 auprès de l'Unité de Gestion**